



Crise de la COVID-19

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le gouvernement doit reconnaître le travail des paramédics

Québec, le 3 avril 2020 – Les quatre associations d'entreprises ambulancières ont pris acte de l'annonce du gouvernement quant aux primes temporaires pour les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre de la crise de la COVID-19. Cette annonce était attendue, compte tenu des dangers liés à la COVID-19 ainsi que des enjeux de rétention de main-d'œuvre que celle-ci induit. Cependant, nous avons été déçus d'apprendre que ces mesures, qui visent les travailleurs ayant des contacts directs avec les patients, ne s'appliquent pas aux paramédics, ces travailleurs de premier plan en soins préhospitaliers auprès de la population. Depuis le début de cette crise, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne cesse d'affirmer que les paramédics et le système préhospitalier font partie intégrante du réseau de la santé. Or, le seul avantage dont ils ont pu bénéficier à ce jour est l'offre des services de garde d'urgence pour les travailleurs de la santé pour s'assurer qu'ils soient au travail.

Cela dit, nous avons entendu le message du président du Conseil du Trésor disant qu'ils sont en réflexion sur des mesures spécifiques aux paramédics. Nous sommes prêts à discuter des meilleures options, mais une chose est claire : des mesures doivent être mises en place rapidement en cohérence avec les orientations gouvernementales et en équité avec les autres travailleurs.

Tout comme les préposés aux bénéficiaires et les infirmières, les paramédics peuvent être en contact direct avec des patients infectés par la COVID-19. Ils sont des intervenants de première ligne et doivent être considérés à juste titre. Le gouvernement doit rajuster le tir rapidement et leur offrir des incitatifs financiers équivalents à ceux annoncés aujourd'hui. Les enjeux de main-d'œuvre dans les entreprises ambulancières sont considérables et la crise actuelle les amplifie. Il faut entreprendre des actions pour nous assurer que nous pouvons maintenir les services à la population, lesquels sont d'autant plus nécessaires actuellement.

Rappelons que les services ambulanciers sont des services essentiels.